

moyennes entreprises. Dans cet ordre d'idées, elles se sont félicitées de l'adoption du principe de la reconduction de l'accord de prêt entre l'Agence canadienne de Développement international et le gouvernement gabonais.

Les deux parties ont été unanimes à reconnaître le rôle essentiel joué par les opérateurs entre le Gabon et le Canada. Elles ont aussi estimé que la signature du protocole d'accord de siège du Centre canadien des études et de coopération internationale en République gabonaise tout comme celles du contrat commercial du projet média-village entre le ministère de la Culture, des Arts et de l'Éducation populaire et l'Entreprise Teccart International et de la Convention de financement de l'inventaire minier constituent une étape importante dans le renforcement des relations multiformes entre les deux pays.

Passant ensuite à l'examen des problèmes politiques de l'heure les deux parties ont réaffirmé leur volonté de continuer à œuvrer pour la paix et la sécurité, notamment en Afrique.

Elles ont exprimé le souhait de voir le sommet de la francophonie qui se tiendra à Paris en février 1986, devenir un forum privilégié où les chefs d'État et de gouvernement confronte-

ront leur perception des problèmes politiques et économiques du monde.

Abordant les questions relatives à la situation en Afrique australe, les deux parties ont exprimé leur inquiétude devant les graves risques que font courir à la paix dans cette sous-région, le maintien de l'apartheid et le non-respect par les autorités sud-africaines de la Résolution 435 du Conseil de Sécurité des Nations unies sur la Namibie. Elles ont, en outre, réaffirmé leur soutien aux pays exposés aux attaques des troupes sud-africaines.

Les entretiens entre les deux parties se sont déroulés dans une atmosphère empreinte de franchise et de compréhension mutuelle.

Au terme de son séjour, l'Honorable Monique Vézina a tenu à exprimer sa gratitude à S.E. Martin Bongo et à travers lui au président de la République, chef de l'État, S.E. El Hadji Omar Bongo, au gouvernement et au peuple gabonais tout entier pour l'accueil spontané et chaleureux qui lui a été réservé ainsi qu'à la délégation canadienne.

Les deux parties sont convenues que la IV^e session de la Commission bilatérale canado-gabonaise se tiendra au Canada à une date qui sera fixée ultérieurement, par voie diplomatique.

Au Sénégal

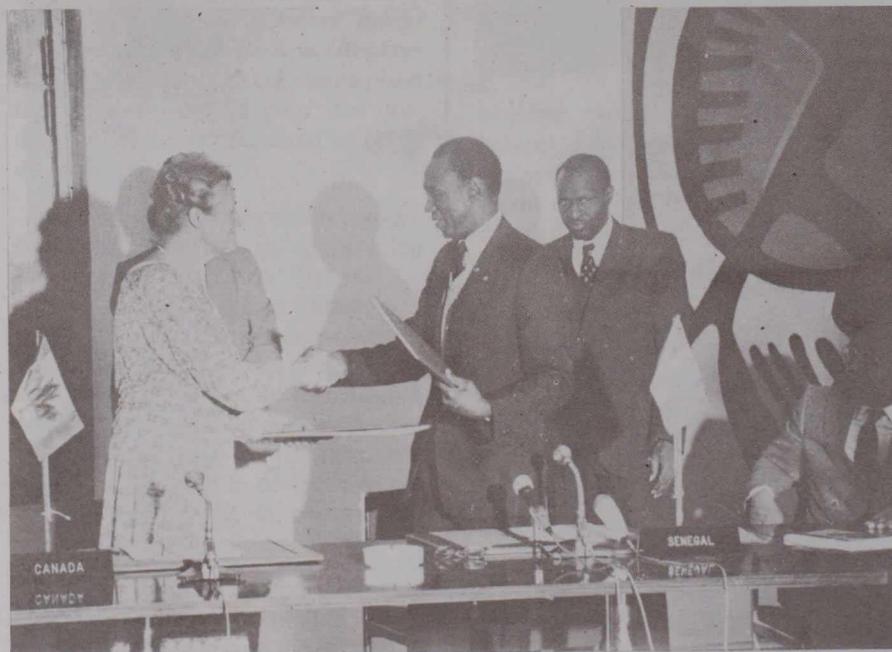
Au Sénégal où Mme Vézina a effectué une visite officielle, sur l'invitation du gouvernement sénégalais, du 12 au 15 janvier. Elle y a procédé avec S.E. M. Mamoudou Touré, ministre de l'Économie et des Finances du Sénégal, à l'ouverture des travaux de la troisième Commission bilatérale canado-sénégalaise.

Dans son discours d'ouverture, M. Touré a souligné l'excellence des relations entre les deux pays, renouvelé la satisfaction du Sénégal quant à la qualité de l'assistance canadienne et rappelé tout l'humanisme qui imprègne la coopération canado-sénégalaise. Il a ajouté que les relations entre les deux pays «ont su résister à la conjoncture économique internationale difficile».

Pour sa part, Mme Vézina a souligné l'importance que le Canada attache à sa coopération avec le Sénégal et a indiqué le souhait de consolider les acquis durant les prochaines années tout en appuyant les objectifs du plan de redressement du gouvernement sénégalais. Elle a en outre, souligné le souhait du gouvernement canadien d'associer le secteur privé à la réalisation des différents projets et l'appui que les firmes et les sociétés canadiennes peuvent apporter dans le cadre des efforts de redressement que le gouvernement sénégalais a entrepris. Ainsi des lignes de crédit seront mises en place pour la création d'emplois et la promotion des entreprises privées, entre autres, notamment dans le secteur des pêches.

Dans le cadre du renforcement de la coopération existante, la Commission a réitéré l'importance des secteurs de la pêche, notamment de la pêche artisanale, et de la foresterie et a manifesté sa satisfaction quant à leur évolution. Elle a convenu de renforcer les actions passées dans ces deux secteurs ainsi que dans le secteur de la formation et le développement des ressources humaines.

Au cours de son séjour, Mme Vézina a été reçue en audience par S.E. M. Médoune Fall, ministre des Forces armées, à qui elle a remis un message d'amitié et de fraternité du



● Une poignée de main chaleureuse après la signature du communiqué conjoint canado-sénégalais par Mme Monique Vézina et M. Mamoudou Touré, ministre de l'Économie et des Finances.